

Création d'une Société par Actions Simplifiée

FORMULAIRE M0

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI d'AJACCIO
accessible en ligne sur CFEnet
Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités
sur la plate-forme Internet
www.cfenet.cci.fr



POUR LA PERSONNE MORALE

- Deux expéditions des statuts s'ils sont établis par acte notarié
Ou
- Deux statuts originaux établis sous seings privés enregistrés aux impôts (signés et paraphés par tous les associés)
- Deux certificats du dépositaire des fonds auxquels doit être jointe la liste des souscripteurs
- Deux actes de nomination des personnes membres des organes de gestion, d'administration, de direction, de surveillance, de contrôle et commissaires aux comptes
- Deux rapports du commissaire aux apports sur l'évaluation des apports en nature et l'octroi d'avantages en nature
- Un exemplaire du Journal d'Annonces Légales ou copie du texte de l'annonce avec accusé de réception
- Justification de l'inscription des commissaires aux comptes sur la liste des commissaires aux comptes + lettres d'acceptation de fonctions
- Deux états des actes et engagements accomplis ou à accomplir pour le compte de la société en formation jusqu'à son immatriculation au RCS

SI L'ACTIVITE EST REGLEMENTEE :

- Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre attaché aux conditions d'exercice.

MERCI DE NOUS INDIQUER

- LE REGIME FISCAL
- LES CAISSES RETRAITE ET MALADIE

ATTENTION

Il existe un certain nombre de dispositifs publics d'aides à la création d'entreprise pensez à vous renseigner auprès d'un de nos conseillers juridique.

Création d'une Société par Actions Simplifiée

POUR LE PRESIDENT, LES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION OU DE DIRECTION, LES DIRIGEANTS

PERSONNES PHYSIQUES

- Extrait d'acte de naissance ou Déclaration de filiation + photocopie carte nationale d'identité en cours de validité
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale

Pour les personnes de nationalité étrangère résidant en France

- Carte de commerçant étranger (selon la nationalité)
- Titre de séjour s'il y a lieu

PERSONNES MORALES

- Extrait K'bis de moins de 3 mois (plus pièces personnelles citées ci-dessus si le représentant permanent n'est pas le représentant légal et 2 exemplaires de sa lettre de nomination)

POUR LE LOCAL

- Titre de jouissance du siège social et/ou de l'établissement principal (copie du titre de propriété, contrat de domiciliation, bail commercial, lettre de mise à disposition + copie taxe foncière...)

POUR LE FONDS

En cas d'achat, licitation, partage

- Expédition notariée ou original de l'acte correspondant
- Journal d'Annonces Légales (entier)

En cas de prise en location-gérance

- Expédition notariée ou original du contrat de location-gérance
- Journal d'Annonces Légales (entier)

COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)

- ◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :
- Création : 83.96 €
- Location gérance & Autres origines : 232.46 €
- 8,68 € et 2,20 €

